

Date de dépôt: 31 août 2005

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Antonio Hodgers : Stand de tir au pistolet au Salon du Livre

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 7 juin 2005, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Madame la Conseillère d'Etat Micheline Spoerri,

Du 27 avril au 1^{er} mai 2005, le Salon international du livre et de la presse a accueilli plus de 100'000 visiteurs à Palexpo. Dans ce cadre a également eu lieu, pour la troisième fois, le Salon de l'étudiant, dans lequel la Police genevoise avait elle-même un stand.

Vu les problèmes de recrutement récurrent de la Police genevoise, c'est une très bonne chose qu'elle profite de ce genre d'événement pour attirer les jeunes à sa profession.

Pourtant, j'ai trouvé particulièrement maladroit qu'elle utilise son espace comme stand de tir. En effet, la Police avait installé une exposition contenant notamment la possibilité pour tout un chacun de s'exercer au tir virtuel.

Ceci semble regrettable à plusieurs niveaux.

Premièrement, le Salon du Livre, en s'adressant au jeune public, tente de valoriser la lecture et l'échange à travers l'écrit. Dès lors, le fait de placer un stand de tir au milieu de cette manifestation semble pour le moins contraire à l'esprit du Salon. Et si finalement, le « jeu virtuel » proposé par la Police a trouvé un grand succès auprès des plus jeunes, on peut se demander si l'apprentissage relève plus du défoulement par le jeu vidéo que de la compréhension réelle du métier de policier.

Deuxièmement, à Genève, l'usage réel par le policier de son arme est fort heureusement exceptionnel. Il semble donc surprenant de voir placer le tir au centre de la stratégie de recrutement comme cela a été le cas au Salon. A mon sens, le métier de policier implique une forte motivation pour régler les problèmes par la médiation, l'autorité naturelle, voire l'usage de la force, mais pratiquement jamais par l'usage du pistolet. Dans ce sens, il est difficilement compréhensible que la stratégie de recrutement soit basée sur l'usage de l'arme.

Enfin, en faisant croire à des jeunes que rentrer dans la Police signifie fréquemment sortir l'arme de son étui, on court deux types de risques. Le premier de voir s'engager dans les rangs de la Police des amateurs de la «gâchette», ce qui est extrêmement dangereux, et le second, de créer des fausses attentes parmi les recrues potentielles des forces de l'ordre. En effet, le métier de policier à Genève relève plus du gendarme de proximité que du « robocop ». En propageant l'idée que s'engager dans la Police genevoise équivaut à passer à l'action armée, il est normal que les nouveaux policiers se sentent floués.

Ces considérations m'amènent aux questions suivantes : sur quelle stratégie de recrutement se base actuellement la Police pour attirer les jeunes à elle ? Le stand de tir du Salon du Livre est-il une action maladroitement isolée et fait-il partie d'une stratégie de communication ?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

La manifestation évoquée dans l'interpellation urgente écrite 213 est désignée en tant que SWISS-UP (ancien Educa); il s'agit d'une exposition annexe au Salon du Livre, dédiée à différentes professions.

Cette manifestation fait partie des outils de communication existants et exploités par la police genevoise dans un but de recrutement.

Pour la préparation de l'édition 2004 du stand SWISS-UP, le chef de la police a demandé la mise sur pied d'un comité de pilotage composé par des membres du Corps de police provenant d'horizons différents. Afin d'élaborer une stratégie de communication destinée à perdurer dans le temps, le comité de pilotage a été assisté par une entreprise de communication externe qui l'a aidé pour la définition des axes principaux de communication, ainsi que pour la définition des paramètres environnementaux (couleurs, accès au stand, disposition des meubles, etc...) à prendre en considération lors de l'élaboration d'un stand.

La stratégie de communication adoptée par le comité de pilotage s'est largement inspirée des recherches spécifiques conduites dans ce domaine; à ce sujet, il y a lieu de mentionner les travaux de Madame Véronique Tschanz ("La communication de recrutement de la police cantonale genevoise" - Travail de mémoire pour l'obtention du diplôme SAWI / ISRP de technicien en communication d'entreprise) et de Madame Emilie Fornezza ("L'image de la police et son incidence sur le recrutement" - Travail de recherche pour l'obtention de la maturité professionnelle commerciale). Cette stratégie de communication a été affinée par l'élaboration d'un questionnaire basé sur des principes de programmation neuro-linguistique, soumis aux visiteurs du stand de l'édition 2004. Les résultats relatifs à l'exploitation de ce questionnaire ont été pris en considération pour la conception du stand SWISS-UP "version 2005". Ce dernier a également bénéficié des feed-back des actions de recrutement menées dans le cadre des groupes PVP (Point de Vue de la Police) actifs depuis fin 2003.

Le stand SWISS-UP 2004 avait fait l'objet d'un rapport mettant en évidence un manque d'interactivité entre les sujets proposés et les visiteurs du stand. Pour 2005, il a été décidé d'augmenter cette interactivité au moyen, entre autres, du tir au pistolet laser (placé sous l'égide "ne ratez pas la cible : engagez-vous à la police genevoise !"), ainsi que par des "mini-enquêtes" disponibles sur informatique. Les autres éléments ayant fait l'objet de modifications ont été l'emplacement du stand, ses dimensions, sa forme et son équipement.

Il résulte de ce qui précède, que la conception du stand que la police genevoise a présenté à l'édition SWISS-UP 2005 répondait à une stratégie de communication élaborée tenant compte, entre autres, de travaux de recherche spécifiques, ainsi que de lignes directrices esquissées par une entreprise de communication externe à la police; cette stratégie est affinée au fil des ans suite aux différents feed-back reçus par le comité de pilotage mis en place.

Cela précisé, il convient de rappeler que le tir est une activité policière qui s'acquiert et s'exerce au même titre que les autres compétences requises par le métier de policier. C'est cette réalité qui a été mise en exergue au stand de la police en 2005 et il serait profondément erroné d'interpréter cette opération comme un encouragement à l'usage des armes.

A l'occasion des prochaines éditions du SWISS-UP, d'autres aspects de la profession de policier continueront à être présentés sur le stand de la police genevoise.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

La présidente :
Martine Brunshawig Graf